

Véronic Algeri
Università di Roma Tre

Oreste Floquet
Sapienza, Università di Roma

Bernard Laks
Université de Paris Nanterre

Liaisons en [n], hiatus et perception de la marque.
Le cas de *le mien*, *le tien* et *le sien*¹

Abstract

Based on the concept of markedness, which we will use from a semantic-pragmatic perspective, we will focus on analysing the currently impossible liaison of singular possessive pronouns, both synchronically and diachronically. This will lead us to rethink the status of hiatus in its relationship with liaison in [n]. After reviewing some historical elements concerning the perception of the values attributable to the linking context of mine, yours, and his, we will analyse the experimental results of recent research on the perception of these phenomena.

1. *Introduction*

Dès les années 1930 la phonologie pragoise a introduit la notion de marque. Pour Troubetzkoy (1949), lorsque deux termes quelconques sont en opposition, à quelque niveau que ce soit (phonologique, morphologique, lexical, sémantique, etc.), l'un des deux termes est généralement pourvu d'une marque

1 Cet article est le fruit d'un travail commun des trois auteurs. Pour des raisons pratiques, Bernard Laks a écrit les chapitres 1 et 2, Oreste Floquet les chapitres 3 et 4, Véronic Algeri le chapitre 5.

particulière tandis que l'autre en est dépourvu. La notion de marque permet ainsi de distinguer le terme marqué du terme non marqué. En phonologie, lorsqu'un phonème est marqué, il possède une propriété saillante qui le caractérise en tant que tel. Il est spécifique et particulier. En revanche les phonèmes non marqués sont dépourvus de cette caractéristique. De façon générale, les éléments non marqués sont plus simples, plus fréquents, plus universels, plus facilement apprenables, moins spécifiques. Ainsi les *vraies consonnes*, celles qui correspondent au type pur de consonne, sont les consonnes occlusives sourdes. Elles sont universellement non marquées. Une consonne affriquée sonore est beaucoup plus spécifique et particulière. Elle s'écarte du type pur par ce que Troubetzkoy appelle le mode de franchissement et par le voisement. Par rapport au type pur non marqué elle doit donc être marquée pour ces caractéristiques. Comme le note encore Troubetzkoy (1949, 77): "Les oppositions [...] sont celles dans lesquelles un des termes de l'opposition est caractérisé par l'existence d'une marque, l'autre par l'absence de cette marque: par ex. "sonore" - "sourd", "nasalisé" - "non nasalisé", "arrondi" - "non arrondi". Le terme de l'opposition caractérisé par la présence de la marque s'appellera "terme marqué" et celui qui est caractérisé par l'absence de la marque "terme non marqué". Ce type d'opposition est pour la phonologie d'une extrême importance.

Nous nous intéresserons ici à la marque de nasalité en français en nous concentrant sur la liaison en [n], analysée dans les contextes *le mien*, *le tien* et *le sien*. Comment la marque de nasalité résiste-t-elle aux différents types de variation, sociale, stylistique, historique, etc.? Nous montrerons qu'une approche pragmatique à la notion de marque permet de mieux modéliser les pratiques linguistiques tant en diachronie qu'en synchronie.

2. La liaison de [n] en contexte droit

Langlard (1928, 100), tout comme Fouché (1959, 454), classent comme impossible la liaison des pronoms possessifs devant voyelle (*le tien est meilleur*) au même titre que, par exemple, la préposition *en* dans une construction impérative (*donnez-en un*) ou les pronoms démonstratifs suivis d'un autre mot (*celles avec qui...*). Fouché comme Langlard sont des phonéticiens assez conservateurs. Ils prennent pour style de référence celui des textes lus à voix basse, ce que Fouché nomme le style de la conversation soignée (1959, 437). Une telle

posture orthoépique a influencé des générations de phonologues du français. Comme le note Encrevé (1988, 88-89), l'analyse de la variation contextuelle, stylistique, sociale ou diachronique a le plus souvent été délaissée, la liaison de *le mien*, *le tien* et *le sien*, étant définitivement et assurément considérée comme orthoépiquement interdite. Plus récemment, les résultats d'un certain nombre d'enquêtes invitent néanmoins à reprendre la question des liaisons dites interdites. Celata et al. 2020 constatent, par exemple, que pour seulement 53% des étudiants de l'enseignement supérieur interviewés, la réalisation de la liaison après *comment*, *en plus* est jugée inacceptable. Théoriquement on attendrait un pourcentage proche de 100%. De même Boutin et al. 2022 montrent que, pour un quart des adolescents analysés dans leur enquête, ce même contexte de liaison est jugé tout à fait acceptable. Ces données récentes nous ont motivés à reprendre l'analyse empirique de la liaison dite impossible et à étudier le comportement liaisonnant de *le mien*, *le tien* et *le sien*.

Nous articulons notre réflexion sur les deux plans philologiques et perceptifs. En nous appuyant sur la notion de marque que nous utiliserons dans une optique perceptive sémantico-pragmatique, nous nous attacherons à l'analyse de sa variabilité aussi bien en synchronie qu'en diachronie (Agostiniani 1992; Ciancaglini 1994). Ceci nous conduira à repenser le statut de l'hiatus dans sa relation avec la liaison en [n]. Après avoir rappelé quelques éléments d'histoire concernant la perception des valeurs attribuables au contexte liaisonnant droit de *le mien*, *le tien* et *le sien*, nous analyserons les résultats expérimentaux d'une recherche récente sur la perception de ces phénomènes. Nous analyserons le comportement d'un échantillon, certes limité, mais significatif de la population francophone. Notre cohorte est particulièrement sensible aux faits de langue, puisqu'il s'agit d'étudiants, d'enseignants et de chercheurs en FLE, sociolinguistique, et langues et littératures étrangères².

3. La marque en diachronie

Selon les époques, la diphtongue de *mien*, *tien* et *sien* a connu des prononciations fort différentes: [já], [jē], [jẽ], [jæ] et même [jĩ] (Thurot 1883, 435-440). La variante [já], par exemple, est ainsi attestée depuis le Moyen Âge; elle n'est pas

2 La passation a eu lieu à Paris en mai 2025 dans les locaux de l'Université Sorbonne Nouvelle.

particulièrement un trait méridional, comme on l’a défendu dans le passé (Michaëlsson 1934, Wüest 1985). Dans les traités anciens, le caractère liaisonnant n’est jamais commenté directement si bien qu’il doit être déduit du comportement de l’ensemble des mots à voyelle finale nasale suivie d’un mot commençant par une voyelle. Nous distinguerons le contexte droit ($\tilde{v}\#v$) du contexte gauche où la liaison en [n] a un comportement différent (*mon ami*).

Notons d’abord qu’une contrainte phonologique affectant la catégorie des pronoms possessifs ne semble avoir jamais existée. Les liaisons *le leu*[r] et *les leur*[z] sont en effet attestées depuis le XVIII^e siècle par Hindret (1973 [1687]: 233): “dans le discours familier on prononce ordinairement les lettres finales r & rs des pronoms possessifs leur & leurs [...]”. On peut faire l’hypothèse que cela valait aussi pour *le mien*, *le tien* et *le sien*. Rappelons que pour Fouché (1959, 454), ce contexte de liaison est en revanche rigoureusement banni. Pour justifier cette interdiction, il fait référence à la catégorie des pronoms possessifs en tant que telle, comme s’il s’agissait d’une contrainte d’ordre syntaxique.

Concernant le contexte droit, nous ne pouvons que constater l’instabilité des usages depuis le XVI^e siècle (Thurot 1883, 550-559). Tout en étant possible, la liaison en [n] est généralement pointée du doigt par certains grammairiens qui la considèrent comme marquée. C’est le cas de Hindret (1973 [1687], 210-211) qui affirme que: “La consonne finale n ne se prononce ni en parlant ni en lisant [...]. Ce seroit prononcer comme les Normands si on disoit un ruban na la mode [...]”. La grande variabilité des pratiques dont il est lui-même témoin, lui permet de remarquer qu’: “il faut éviter [sic] la rencontre des n finales avant les voyelles autant qu’on peut [...] mais quand on est obligé de suivre le discours d’un autre en lisant, il vaut encore mieux prononcer l’n... en l’articulant qu’à demi que de l’unir à la voyelle suivante comme quantité de gens font [...]” (Hindret cité dans Thurot 1883, 551). Trois prononciations semblent donc possibles qui montrent un continuum allant du moins marqué au plus marqué: (1) [$\tilde{v}.v$], (2) [$\tilde{v}^N.v$] (ou peut-être [$\tilde{v}^N.v$]), (3) [$\tilde{v}.nv$]. À l’oral, la forme par défaut serait [$\tilde{v}.v$] et [$\tilde{v}^N.v$] serait marquée par un trait de substance, son appendice consonantique, alors que la variante dite normande [$v.nv$] cumulerait aussi le trait dialectal:

[$\tilde{v}.v$]	>>	[$\tilde{v}^N.v$]	>>	[$\tilde{v}.nv$]
[–consonne]		[+consonne]		[+consonne]
[–dialecte]		[–dialecte]		[+dialecte]

Pour ce qui est du contexte gauche les remarques citées par (Thurot 1883) indiquent la situation suivante:

[$\tilde{v}$.nv] >> [v.nv]

La “normande” est donc marquée à droite mais non marquée à gauche. Un siècle plus tard, l’abbé d’Olivet (1765, 326-327) s’exprime un peu différemment et met en lumière un phénomène “d’inversion de la marque” (Agostiniani 1992). La valeur de la liaison en [n] change en effet, en synchronie, selon les contextes: “[...] la conversation des honnêtes gens est pleine d’hiatus volontaires, qui sont tellement autorisés par l’usage, que si on parloit autrement, cela seroit d’un pédant ou d’un provincial”. Plus attentif aux phonostyles de la musique et du théâtre, il ajoute que le chanteur ou l’acteur “[...] fera tout ce qu’il pourra pour éviter le bâillement. Ou il prendra une prononciation Normande [...]”. La liaison de [n] à droite prend ainsi deux valeurs différentes selon les registres. Plutôt à éviter à l’oral spontané, elle est à préférer dans la déclamation.

[$\tilde{v}$.v] >> [$\tilde{v}$.nv] → oral spontané
 [$\tilde{v}$.nv] >> [$\tilde{v}$.v] → chant, récitation

Le témoignage de l’abbé d’Olivet montre que dans une situation de monolinguisme tolérant un éventail ample de possibilités concurrentes, la sélection des variantes obéit à un ensemble de facteurs dont on ne peut exclure ceux d’ordre sémantico-pragmatique. L’association de la marque à un paramètre étant elle-même variable, la liaison “normande” et l’hiatus se trouvent de fait insérés dans une dynamique plus complexe qui va au-delà de la dichotomie rigide langue/dialecte, formel/informel, oral/écrit ou norme/variation. [v.nv] est à la fois marqué dans la conversation comme “pédant et provincial” mais reste possible et est même encouragé dans la déclamation et le chant.

Au début du XX^e siècle, le témoignage de Martinon (1913, 386-388) montre que les cartes sont à nouveau rebattues et qu’une nouvelle distribution des rapports de marque est en place. L’hiatus semble avoir gagné la “bataille” contre la liaison “normande”. Les mots liaisonnants en [n] ne le font plus qu’en contexte gauche: “Aujourd’hui la liaison des nasales est réduite presque uniquement aux adjectifs placés devant le substantif [...]”. Martinon note toutefois que les usages sont loin d’être univoques et interprète la variante nasalisante [$\tilde{v}$.nv] comme

une forme d’hypercorrection, ce qui correspond à une nouvelle inversion de la marque. “Mais la liaison offre ici un phénomène très remarquable, car la nasale se décompose, et c’est le son du féminin qu’on entend: certain-auteur [...] il est vrai que certaines personnes lient sans décomposer [scil. sans dénasaliser]; mais c’est encore une erreur qui provient uniquement du fétichisme de l’orthographe, et du besoin de prononcer les mots comme ils sont écrits” (Martinon 1913, 387-388). Il note aussi au passage que cette observation serait partagée par l’abbé Rousselot, sans toutefois fournir d’indications plus précises.

[v.nv]	>>	[ṽ.nv] → contexte gauche
[ṽ.v]	>>	[ṽ.nv] → contexte droit

La situation décrite par Martinon, puis Fouché et Langlard, est donc d’une certaine manière le résultat d’une tendance à réaliser l’hiatus dans le contexte droit. Ce qui fait passer la liaison “normande” de marquée à non acceptable.

On peut supposer que la dynamique sociolinguistique du marquage soit moins linéaire que celle que nous venons d’esquisser et qu’elle ne soit pas de nature seulement phonologique. Les notations et remarques historiques que nous venons d’évoquer font appel à des facteurs d’ordre sémantico-pragmatiques. Au plan synchronique on peut dans cette logique rappeler les cas bien connus tels que *bien* [n] *utile*, où *bien* a une valeur attributive, face à *un bien utile*, où la fonction est nominale. De même *vas-y voir*, dont la glose est *tente*, face à *vas y voir*, qui signifie *vas voir là-bas*, (Laks 2005, 110; Milner et Regnault 2008, 86), autant de marquages qui opèrent localement surtout en contexte gauche.

Reste à interpréter la dynamique d’une évolution qui semble contraire à la tendance du français à l’enchaînement généralisé (Laks 2005). N’ayant jamais eu de fonction grammaticale forte, à la différence des liaisons en [z] et en [t] qui marquent les morphèmes du pluriel (*ils aiment*, *ils parlent encore*), et ayant été très tôt stigmatisées, les liaisons en [n] pourraient en avoir été durablement affaiblies.

Revenant à présent aux observations de l’abbé d’Olivet, on peut maintenant questionner l’existence d’une même dérive dans les usages du théâtre, du moins ce que nous pouvons en déduire à partir des textes écrits.

4. La versification

Pour Martinon (1909, 77 et 1913, 386), à l'hémistiche du vers de Corneille *si ma raison est forte* il n'y a pas hiatus mais liaison. Dans sa généralité, une telle affirmation, sans être fausse, est imprécise. Nous avons entrepris une analyse de la *langue des vers*, au sens de Cornulier (Cornulier 1995) pour préciser et approfondir les intuitions de l'abbé d'Olivet.

A partir de la base Frantext (<https://www.frantext.fr/>), nous avons récolté un ensemble d'ouvrages du XVI^e au XIX^e siècle: Garnier, Jodelle, Rotrou, Ponsard, Corneille, Molière, Racine, Regnard, Voltaire, Hugo, et Rostand. Nous avons d'abord extrait toutes les occurrences de *mien/tien/sien*, puis nous avons désagréé *mien/tien/sien* + voyelle à l'hémistiche et à la césure, en éliminant (a) toutes les occurrences de *mien/tien/sien* + consonne; (b) ces cas où *mien/tien/sien* sont à la rime ou n'ont pas de fonction pronominale (*un mien ami*); (c) les faux positifs tel *le mien*, nom qui indique la possession en général. Pour *mien* chez Jodelle, par exemple, nous relevons un total de sept occurrences, dont nous en éliminons six non pertinentes. Quatre en fonction de déterminant (*mien maistre*, *mien débile sçavoir*, *mien courage indigné*, *l'heur mien*) et deux à la rime (*mien: bien*). Reste une seule occurrence devant voyelle: *Je jure par ton chef, et par le mien aussi*.

Voici les tableaux qui résument nos résultats pour l'ensemble des textes considérés où +V correspond au contexte avant voyelle, et +C / # à celui avant consonne ou à la rime.

JODELLE

	tot	+V	+C / #
<i>mien</i>	7	1	6
<i>tien</i>	7	1	6
<i>sien</i>	2	1	1

GARNIER

	tot	+V	+C / #
<i>mien</i>	15	2	13
<i>tien</i>	5	0	5
<i>sien</i>	14	0	14

ROTRON

	tot	+V	+C / #
<i>mien</i>	20	4	16
<i>tien</i>	8	0	8
<i>sien</i>	9	0	9

CORNEILLE (comédies)

	tot	+V	+C / #
<i>mien</i>	50	18	32
<i>tien</i>	12	0	12
<i>sien</i>	23	2	21

CORNEILLE (tragédies)

	tot	+V	+C / #
<i>mien</i>	159	19	140
<i>tien</i>	17	1	16
<i>sien</i>	53	6	47

MOLIÈRE

	tot	+V	+C / #
<i>mien</i>	30	2	28
<i>tien</i>	3	1	2
<i>sien</i>	13	2	11

RACINE

	tot	+V	+C / #
<i>mien</i>	43	1	42
<i>tien</i>	5	0	5
<i>sien</i>	17	2	15

REGNARD

	tot	+V	+C / #
<i>mien</i>	2	1	1
<i>tien</i>	1	0	1
<i>sien</i>	0	0	0

VOLTAIRE

	tot	+V	+C / #
<i>mien</i>	29	1	28
<i>tien</i>	13	0	13
<i>sien</i>	6	0	6

HUGO

	tot	+V	+C / #
<i>mien</i>	8	0	8
<i>tien</i>	3	1	2
<i>sien</i>	3	0	3

PONSARD

	tot	+V	+C / #
<i>mien</i>	0	0	0
<i>tien</i>	1	0	1
<i>sien</i>	0	0	0

ROSTAND

	tot	+V	+C / #
<i>mien</i>	7	0	7
<i>tien</i>	2	0	2
<i>sien</i>	6	0	6

Bien que le corpus des textes soit de taille modeste, il est possible de dégager quelques tendances majeures. L'analyse des données confirme qu'au fil du temps le contexte *le mien*, *le tien* et *le sien* + voyelle est moins propice à la liaison, voire la bloque. Pour autant, il faut aussi noter que le nombre total de pronoms possessifs singuliers en contexte pertinent est assez faible dans notre corpus. Ceci signifie que la tendance historique se marque aussi bien par la non-liaison que par l'évitement de l'apparition des pronoms possessifs singuliers dans ce contexte.

Les données quantitatives issues de l'analyse des textes renseignent néanmoins assez mal sur la réalisation des hiatus et des liaisons *normandes*. Nous savons qu'elles pouvaient être tolérées dans le style oratoire. Qui plus est même,

chez des auteurs comme Corneille, il est difficile de trancher. S'agit-il de *bâillements* ou de liaisons? Milner et Regnault (2008, 87-88) tirent argument de l'origine normande de Corneille, argument peut convainquant au regard du caractère marqué du phénomène. On ajoutera que la tendance observée ne concerne pas un seul auteur mais la totalité des formes et contextes potentiellement liaisonnants et est donc propre à une époque:

Jodelle	14%
Garnier	13%
Rotrou	20%
Corneille (comédies)	36%
Corneille (tragédies)	12%
Molière	6%
Racine	2%
Regnard	50%
Voltaire	3%
Hugo	0
Ponsard	0
Rostand	0

Tableau 1. Rapport en % des formes totales
le mien, *le tien* et *le sien* / contexte liaisonnant.

5. Aspects synchroniques

La présence de *le mien*, *le tien* et *le sien* dans les corpus oraux contemporains est extrêmement faible et rend difficile toute généralisation. À titre d'exemple, dans le corpus ESLO (<http://eslo.huma-num.fr/>), qui est l'un des plus importants disponibles, nous ne repérons que 5 occurrences de *le mien*, dont une seule suivie de voyelle, 5 *le tien* uniquement devant consonne et 5 *le sien*, dont 1 seul devant voyelle. Qui plus est, le seul cas de *le mien* + voyelle est produit par l'enquêteur lui-même, qui manifestement n'est pas francophone. Soit au total un seul cas, ce qui rend impossible toute analyse tant soit peu rigoureuse du phénomène.

Dans le corpus CCPP (<http://cfpp2000.univ-paris3.fr/>), nous relevons 7 *le mien* + voyelle dont deux sont inaudibles et cinq sans liaison, aucun *le tien*

et un seul *le sien*. Ainsi, il semble bien que la fréquence des formes qui nous occupent soit quasi nulle ou très faible en oral spontané.

Ce bilan nous a conduit à mettre en place un protocole expérimental permettant d'éclairer le fonctionnement de la marque et de faire émerger des commentaires spontanés sur la liaison des pronoms possessifs singuliers. Ces commentaires renseigneront en même temps la valeur pragmatique de ce phénomène.

Opérant de manière indirecte, nous avons proposé l'écoute de trois extraits sonores à un ensemble d'informateurs dans un contexte universitaire. Nous leur avons demandé d'indiquer celui qui pouvait le mieux accompagner une campagne publicitaire pour un téléphone portable et de justifier leur choix: *Quel est votre enregistrement préféré et pourquoi?* (Voir tableau 3).

Le test ne portait donc pas explicitement sur l'acceptabilité et la consigne ne faisait aucune référence à la possibilité pour l'informateur de produire ou non telle liaison, ni à sa sensibilité à d'éventuelles autres anomalies. L'objectif étant de tester de nouveaux profils expérimentaux de type perceptif, nous souhaitions limiter la sollicitation de réactions prescriptives qui auraient biaisé les résultats.

Les trois enregistrements ont été produits par la même locutrice. Il s'agissait d'une femme française, de 59 ans, originaire de la ville de Arles, ayant une maîtrise en Langues et littératures étrangères, artiste peintre et enseignante de langue et littérature anglaise dans un collège de Montpellier.

Nous avons réalisé l'enregistrement de trois lectures du même texte. La locutrice, choisie pour la qualité de sa diction et la plasticité prosodique de son élocution devait insister sur un certain nombre de traits phonologiques:

- (piste-1) le premier enregistrement contient des *mien, tien et sien* liaisonnants;
- (piste-2) dans le deuxième, *mien, tien et sien* ne font pas liaison;
- (piste-3) dans le troisième, la locutrice, devait avoir une prononciation globalement plus méridionale et insister par exemple sur des appendices consonantiques après voyelles nasales et prononcer tous les schwas.

Le texte se présente comme un message publicitaire. Il contient 12 occurrences de *le mien, le tien et le sien* (Tableau 2). Dans 10 cas, les contextes droits associent les pronoms possessifs à des mots de différentes catégories grammaticales: auxiliaires (*est, a*), pronom *y*, verbes (*offrir, obtempérer*). Dans 2 cas, *le mien, le tien et le sien*, la marque de ponctuation sollicite une interruption au niveau suprasegmental séparant les deux mots prosodiques. Enfin, à la fin du texte, l'adverbe *bien* impliquant la liaison droite a été inséré pour rimer en paire minimale avec les trois pronoms, et masquer ainsi la liaison "interdite" de la piste 1.

Découvrez l'excellence

Le mien est innovant, conçu pour répondre aux besoins modernes avec efficacité.

Le tien est exigeant, à la recherche de qualité et de performance.

Le sien est authentique, inspiré des meilleures traditions.

Le mien a été conçu avec des matériaux durables.

Le tien y ajoute de l'ambition.

Le sien offre un rapport qualité-prix imbattable.

Le mien est un incontournable du quotidien.

Le tien obtempère à tous nos désirs. Peu importe l'usage, il répond toujours présent.

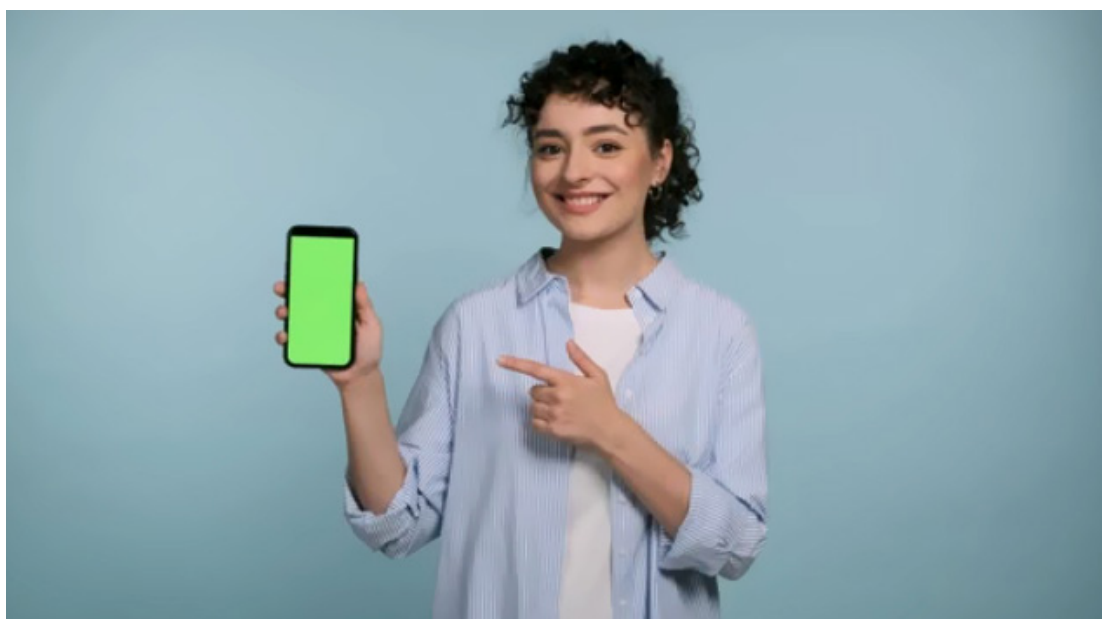
Le sien est exceptionnel, un concentré de technologie et de confort.

Le mien est le tien, il est le sien. Le voilà. Il est fait pour vous! Essayez-le dès aujourd'hui et entrez dans une nouvelle ère de satisfaction.

Bon pour tous. Ce téléphone est bien à vous.

Tableau 2. Texte enregistré.

Le texte était accompagné d'une image afin de conduire la locutrice à adopter une posture expressive en lien avec le contexte du message.



Pour la même raison, cette image a aussi été présentée aux informateurs avant l'écoute. Les trois enregistrements ont été présentés chacun trois fois. À la fin de chaque enregistrement, on a demandé aux informateurs de rédiger un commentaire libre sur papier.

Le caractère exploratoire de l'étude nous a conduit à limiter le nombre de sujets impliqués et à construire un échantillon particulièrement sensible aux faits de la langue. Cela est précisé dans le tableau 3 qui présente les profils des dix informateurs francophones interviewés:

Informateur	Âge	Lieu d'origine et/ou de résidence	Informations complémentaires
suj-1	24	Île-de-France	Étudiant en licence Lettres modernes et communication
suj-2	25	Normandie	Étudiant en licence sociolinguistique
suj-3	40	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Enseignant FLE
suj-4	49	Île-de-France	Enseignant-chercheur en sociolinguistique
suj-5	37	Auvergne Rhône-Alpes	Étudiant en master Didactique des langues
suj-6	22	Île-de-France	Étudiant en master Didactique des langues
suj-7	24	Île-de-France	Étudiant en master Didactique des langues
suj-8	23	Île-de-France	Étudiant en master Didactique des langues
suj-9	58	Hauts de France	Écrivain, enseignant-chercheur en histoire
suj-10	30	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Enseignant Fle-comédien, metteur en scène

Tableau 3. Informations générales.

Notre test se caractérise par son approche ouverte sollicitant aussi peu d'hypothèses que possible permettant ainsi d'éviter autant que faire se peut d'influencer l'acceptabilité des enregistrements présentés.

Informateur	Enregistrement préféré	Pourquoi	Liaison relevée et /ou commentée	Informations complémentaires
suj-1	2	Débit de parole "normal"		Étudiant en licence Lettres modernes et communication
suj-2	2	Prosodie plus naturelle, plus agréable à l'écoute	x	Étudiant en licence sociolinguistique
suj-3	3	Moins "publicitaire"	x	Enseignant FLE
suj-4	3	Plus agréable à l'écoute, plus compréhensible, davantage de variation prosodique		Enseignant-chercheur en sociolinguistique
suj-5	3	Plus vivant, voix plus naturelle	x	Étudiant en master Didactique des langues
suj-6	2	Rythme plus lent, similaire à celle d'une poésie	x	Étudiant en master Didactique des langues
suj-7	2	Plus facile à comprendre		Étudiant en master Didactique des langues
suj-8	2	Facile pour discriminer les sons et les mots surtout mien/tien/sien	x	Étudiant en master Didactique des langues
suj-9	1	Voix neutre, reposante		Écrivain, enseignant-chercheur en histoire
suj-10	2	Plus clair		Enseignant FLE-comédien, metteur en scène

Tableau 4. Réponses et commentaires qualitatifs de tous les informateurs.

Nous ne commenterons pas toutes les remarques des sujets concernant le style, l'intonation, la clarté, l'implication émotionnelle, etc., et nous nous concentrons sur ce qui est dit ou est ignoré à propos des contextes que nous testons.

La moitié des informateurs ont commenté, 4 sujets explicitement et 1 sujet implicitement, les omissions de la liaison qui différencient les enregistrements 1 et 2:

Informateur	Liaison relevée et /ou commentée
su-j-1	
su-j-2	x
su-j-3	x
su-j-4	
su-j-5	x
su-j-6	x
su-j-7	
su-j-8	x
su-j-9	
su-j-10	

Tableau 5. Sujets qui ont relevé et commenté la liaison.

Deux groupes de sujets s'opposent donc, ceux sensibles au phénomène de liaison et ceux n'y prêtant pas attention. Ces deux groupes sont hétérogènes sous le critère de l'âge, de la région de provenance et du niveau d'études. On note une plus forte présence d'enseignants-chercheurs dans le groupe indifférent à la liaison:

Informateur	Âge	Informations complémentaires	Commentaire sur la liaison
su-j-6	22	Étudiant en master Didactique des langues	x
su-j-8	23	Étudiant en master Didactique des langues	x
su-j-2	25	Étudiant en licence sociolinguistique	x
su-j-5	37	Étudiant en master Didactique des langues	x
su-j-3	40	Enseignant FLE	x
su-j-1	24	Étudiant en licence Lettres modernes et communication	
su-j-7	24	Étudiant en master Didactique des langues	
su-j-10	30	Enseignant FLE - comédien, metteur en scène	
su-j-4	49	Enseignant-chercheur en sociolinguistique	
su-j-9	58	Écrivain, enseignant-chercheur en histoire	

Tableau 6. Locuteurs répartis par âge, niveau d'études et réponse.

Hormis les sujets 2 et 3, aucun informateur ne fait allusion, dans ses commentaires sur l'enregistrement 1, à la liaison en [n], considérée comme inacceptable. Les sujets font plutôt référence à des phonostyles formels ou peu fréquents qui sont perçus comme marqués par rapport aux attentes. On peut dire que ces sujets sont plus enclins à des commentaires en termes de marque que de règle phonologique et refusent ainsi d'émettre un jugement péremptoire d'agrammaticalité:

Informateur	Style/registre	Accessibilité	Acceptabilité
suj-1			
suj-2	Français formel, pas naturel, prosodie théâtrale	La prononciation me permet de tout comprendre (piste 3)	Pataquès
suj-3	Liaisons bizarres	Incompréhensible, on dirait des négations	Erreurs de liaison
suj-4			
suj-5	Hyper formel, charade	Compréhension difficile	
suj-6	Liaisons facultatives? Liaisons pas nécessaires	Il m'a fallu écouter une 2ème fois pour distinguer	
suj-7			
suj-8		Voyelles nasales difficiles à comprendre	
suj-9			
suj-10			

Tableau 7. Échantillon qualitatif des commentaires répertoriés selon des critères d'ordre descriptif (style, registre, accessibilité) et prescriptif (acceptabilité), chez les informateurs ayant relevé le phénomène de la liaison.

Il est intéressant de remarquer que la perception des liaisons est traduite en termes de style et/ou de registre dans 4 cas sur 5. Ainsi, pour le sujet 2 qui note: *français formel, liaisons toutes prononcées (voire trop me paraît pas naturel)* et pour le sujet 5 qui note: *hyper formel style charade*.

Le sujet 6 se demande si la liaison en [n] est facultative et non si elle est acceptable: *registre courant, rythme rapide, liaisons facultatives? "le mien-est le tien"?* Dans la partie finale de son commentaire, il revient sur la question en

notant qu'il s'agit d'une liaison non nécessaire, soit facultative plutôt qu'interdite: *je préfère la piste 2. Dans la piste 1, la personne lit un peu trop vite, et fait des liaisons qui ne sont pas nécessaires.*

Pour le sujet 8, en revanche, qui ne se réfère pas explicitement au phénomène de la liaison, il s'agit plus d'un problème de perception des voyelles nasales que de grammaticalité: *voyelles nasales un peu difficiles à comprendre*. Il termine son commentaire en expliquant que: *je préfère l'enregistrement n°2 car c'est celui que j'ai trouvé le plus facile à comprendre puis il ajoute toujours au sujet de la piste 2: facile par [sic] discriminer les sons et les mots, surtout mien/tien/sien.*

Comme nous l'avons précisé, le test ne sollicite pas de commentaires proprement prescriptifs. Une sensibilité à l'acceptabilité apparaît néanmoins dans 2 cas sur 10. Le sujet 2 considère que les liaisons du premier enregistrement ressemblent à des pataquès; et le sujet 3 que les liaisons sont *bizarres*. Il aborde explicitement la question de la grammaticalité à propos de l'enregistrement 3: *je préfère la troisième écoute parce que je suis attachée à l'accent du Sud*. De plus, l'enregistrement, du fait de l'accent, semble moins *publicitaire* tandis que les 2 autres semblent avoir cet objectif mais n'y parviennent pas, du fait de l'intonation monotone et d'*erreurs* de liaison.

Une analyse plus fine des commentaires montre que la question de la perception doit être explorée davantage car elle est plus centrale qu'on ne pourrait le supposer. Les 5 sujets qui ont commenté les liaisons abordent la question perceptive et l'accessibilité. Le sujet 5 écrit, par exemple: *je n'ai pas compris le début à la première écoute*, puis il précise: *pour la première piste, les liaisons rendaient difficile la compréhension [...]*. Le sujet 7, bien qu'il ne commente pas la liaison, partage la même impression. Il écrit à propos de la piste 2 que: "*mien*", "*tien*", "*sien*" sont plus accentués donc on comprend mieux, avant d'ajouter: *je pense préférer la deuxième parce qu'elle était plus facile à comprendre grâce à quelques mots accentués*. Le sujet 10, qui ne commente pas non plus les liaisons, note un problème de compréhension de la piste-1 qui présenterait: *un jeu de mots redondant qui per[turbe] un peu l'auditeur*.

Une dimension interprétative permet de résumer les commentaires précédents. Elle apparaît chez le sujet 3. Il note de manière laconique: *on dirait des négations*. Pour lui, le *mien* [n] est innovant, présente une ambiguïté fâcheuse car la liaison suggère une forme négative qui n'a pas lieu d'être. Si cette interprétation est pertinente, nous comprenons pourquoi l'enregistrement 1 est perçu comme plus opaque que les deux autres, ajoutant à l'acceptabilité le problème de l'ambiguïté.

La non-liaison normative, et le hiatus imposé à *le mien*, *le tien* et *le sien*, ne serait alors pas une restriction arbitraire d'ordre lexical mais pourrait être interprétée comme une stratégie pour contrer le risque d'ambiguïté.

Les psycholinguistes se sont depuis longtemps interrogés sur la reconnaissance perceptive du mot en contexte de liaison: qu'elle soit réelle ou potentielle, la liaison peut créer une ambiguïté momentanée, au moins hors contexte, et ralentir de ce fait la reconnaissance du mot qui la suit (Yersin-Besson et Grosjean 1996, 12). Spinelli et Meunier 2005 montrent toutefois aussi que la liaison ne complexifie, ni elle n'empêche la reconnaissance lexicale, la resyllabation typique du français qu'induisent les phénomènes d'enchaînement et d'élision étant plus courante que la réalisation isolée du mot (Spinelli et Meunier 2005, 87).

L'analyse recourant à l'ambiguïté perceptive telle que nous l'avons esquissée n'infirme pas ces hypothèses. En effet, la question ne porte pas sur l'identification du mot mais bien sur la polarité de la phrase, les phrases affirmatives perçues comme des phrases négatives, le [n] de liaison pouvant perturber l'interprétation sémantique de la phrase.

Finalement, avec ces liaisons en [n] il semblerait que nous ayons affaire à une liaison "dormante" qui pourrait être activée tout en n'étant pas perçue comme typiquement optionnelle car marquée comme rare à l'exemple de *tro(p) important*. La non-activation de la liaison en contexte droit répond dès lors à plusieurs conditions à la fois historiques (la progression de l'hiatus), fréquentielles (la rareté des pronoms possessifs au singulier), grammaticales (le fait de ne pouvoir constituer un morphème) et sémantiques (le risque d'ambiguïté). Un tel enchevêtrement de contraintes de niveaux différents nous rappelle la complexité des manifestations linguistiques soumises à des ordres et des besoins très différents, résistant à la dichotomie norme/variation. S'il n'est pas représentatif, vu le nombre limité d'informateurs sollicités, le test mis en place dans cette étude préliminaire est néanmoins significatif. Il invite à explorer plus avant la perception et à orienter la recherche à la croisée de phénomènes qui sont loin d'être linéaires.

Bibliographie

- Agostiniani, Luciano. 1988. "Marcatezza, lingue funzionali e fenomeni di ristrutturazione del parlato in Toscana". In *Energieia und Ergon. Sprachliche Variation-Sprachgeschichte-Sprachtypologie. Studia in honorem Eugenio Coseriu*, dir. par Jörn, Albrecht, Jens, Lüdtke, et Harald Thun (441-455). Tübingen: Narr.
- Boutin, Béatrice Akissi, Floquet, Oreste, Pinto, Maria Antonietta et Sist, Eleonora. 2022. "Orthographic control in relation to metalinguistic awareness: Studies in three different French-speaking contexts". *Italian Journal of Linguistics* 34: 35-56.
- Ciancaglini, Angela. 1994. "Per una valutazione dei fondamenti teorici della marcatezza". In *Miscellanea di studi in onore di W. Belardi* dir. par Palmira Cipriano, Paolo Di Giovine et Marco Mancini, 811-845. Roma: Il Calamo.
- Celata, Chiara, De Flaviis, Giulia et Floquet, Oreste. 2023. "Pour une approche herméneutique de la liaison: les discours épilinguistiques et métalinguistiques des étudiants universitaires parisiens". *Rivista di Psicolinguistica applicata* 20: 63-82.
- Cornulier, Benoît de. 1995. *Art poétique: notions et problèmes de métrique*. PUL: Lyon.
- Encrevé, Pierre. 1988. *La liaison avec et sans enchaînement. Phonologie tridimensionnelle et usage du français*. Paris: Le Seuil.
- Fouché, Pierre. 1959. *Traité de prononciation française*. Paris: Klincksieck.
- Hindret, Jean H. 1687. *L'art de bien prononcer et de bien parler la langue française*. Paris: Laurent d'Houry.
- Laks, Bernard. 2005. "La liaison et l'illusion". *Langages* 158: 101-126.
- Langlard, Henri. 1928. *La liaison dans le français*. Paris: Champion.
- Martinon, Philippe. 1909. "Études sur le vers français: la Genèse des règles de Jean Lemaire à Malherbe". *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 16: 62-87.
- Martinon, Philippe. 1913. *Comment on prononce le français: traité complet de prononciation pratique avec les noms propres et les mots étrangers*. Paris: Larousse.

Milner, Jean-Claude et Reganult, François. 2008. *Dire le vers*. Lagrasse: Verdier.

Michaëlsson, Karl. 1934. "Alternances -ien – -ian en ancien français." *Studia Neophilologica* 7: 18-29.

Olivet, Abbé de. 1765. *Prosodie française*. Genève: Frères Cramer et Cl. Philibert.

Spinelli, Elsa et Meunier, Fanny. 2005. "Le traitement cognitif de la liaison dans la reconnaissance de la parole enchaînée". *Langages*, 158: 79-88.

Thurot, Charles. 1883. *De la prononciation française depuis le commencement du 16. siècle d'après les témoignages des grammairiens*. Paris: Imprimerie Nationale.

Trubetzkoy, Nicolaj S. 1949. *Principes de Phonologie*. Paris: Klincksieck.

Wüest, Jakob. 1995. "Le «patois de Paris» et l'histoire du français". *Vox Romanica* 44: 234-258.

Yersin-Besson, Carole et Grosjean François. 1996. "L'effet de l'enchaînement sur la reconnaissance des mots dans la parole continue". *L'année psychologique* 1: 9-30.

Véronic Algeri est professeure de linguistique française au Département de langues et littératures étrangères de l'Université Roma Tre. Ses recherches portent sur la mise en discours de la mémoire coloniale dans l'œuvre de Assia Djébar et Maïssa Bey, ainsi que sur les identités diasporiques dans les écritures narratives dont les auteurs sont issus de l'immigration postcoloniale. Dans le cadre de la production du discours, elle travaille sur la représentation du code oral à l'écrit, dans des corpus littéraires hétérogènes de Marivaux et Zola jusqu'à Faïza Guène, dans le souci d'étudier la représentation de la langue du peuple du point de vue énonciatif et pragmatique. Elle s'intéresse aux idéologies linguistiques et aux institutions de la langue et conduit des projets de recherche sur la conscience métalinguistique en didactique du Fle. Elle a consacré à ces thèmes de nombreux articles et une monographie *L'Histoire de soi dans la langue de l'autre. La polyphonie linguistique dans l'œuvre d'Assia Djébar*, Aracne, 2014.

Oreste Floquet est professeur de linguistique française au département d'études européennes, américaines et interculturelles (SEAI) de Sapienza, Université de Rome. Ses recherches portent sur la phonologie du français, la sémantique grammaticale, la francophonie (Côte d'Ivoire et Niger) et la conscience métalinguistique des non-experts.

Bernard Laks est professeur émérite de linguistique à l'université de Paris Nanterre. Il est Membre Honoraire de l'Institut Universitaire de France. Fondateur et directeur du programme international de recherche «Phonologie du français contemporain: usages, variétés, structures» ses travaux portent sur la phonologie générale, la phonologie du français, la sociolinguistique et l'histoire des sciences du langage. Auteur de plus de 300 publications scientifiques nationales et internationales, il a récemment publié en collaboration avec John Goldsmith: *Aux origines des sciences humaines, linguistique, philosophie, logique, psychologie 1840-1940*, Paris, Gallimard 2023 et *Battles in the mind fields*, University of Chicago Press, Chicago 2022.